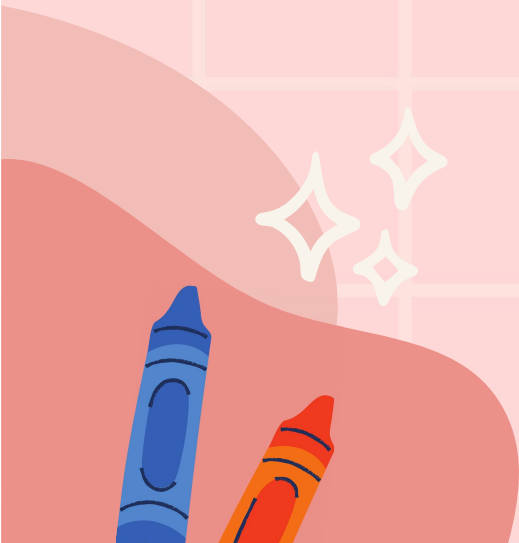


Liaison septembre

2026





Dates à retenir

Août 2026							Septembre 2026						
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
30	31												

31 août : Rentrée scolaire

7 septembre : Congé pour tous

17 septembre : Photo scolaire

17 septembre : Rencontre de parents



Païement des effets scolaires

Les parents qui ont oublié de payer les effets scolaires peuvent effectuer leur paiement en ligne par leur institution bancaire ou au secrétariat par carte débit ou crédit seulement.



Fiche santé

Si ce n'est pas fait, n'oubliez pas de compléter la fiche santé de votre enfant via le Clic-École. Vous devez vous rendre sur le portail Clic-École, cliquer sur les ... et Accéder à Mozaïk-Portail. Dans la section ressource, section le centre de services scolaire et vous aurez ainsi accès à la fiche santé à compléter.



Portail Clic-École

Si ce n'est pas encore fait, n'oubliez pas de vous inscrire au portail Clic-École. Sur ce portail, vous y retrouverez les bulletins, l'historique des absences, les coordonnées de transport, vos états de comptes, etc. Pour ce faire, vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant qui se trouve sur tous ses anciens bulletins. Si vous ne trouvez pas le numéro de fiche, veuillez communiquer avec le secrétariat.

Rencontre de parents



La rencontre des parents d'élèves de 2e, 3e, 4e, 5e, 6e année et groupe 120 aura lieu le 17 septembre 2026.

18h à 19h15 : Rencontre 2e, 3e, 4e année et groupe 120

19h15 à 19h45 : Assemblée générale pour tous les parents (gymnase SDG)

19h45 à 21h : Rencontre de parents des 5e et 6e année

Début des cours

Les élèves doivent arriver sur la cour d'école à 7h35 et les cours commencent à 7h40. Avant 7h35, il n'y a aucune surveillance.



Absences et retards

Vous devez motiver l'absence ou le retard de votre enfant directement sur le portail Clic-École. S'il est impossible de vous connecter au portail Clic-École, vous pouvez contacter le secrétariat en précisant son nom, son groupe ainsi que le motif de son absence. Il est important de choisir le bon motif d'absence.

450-432-4472 poste 2

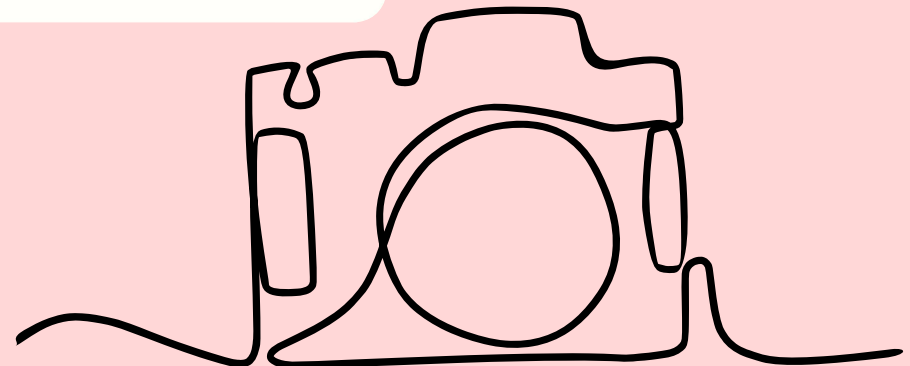
Accès aux entrées sur la cour

Nous demandons aux nombreux parents qui accompagnent leur enfant près de la cour d'école, de libérer l'entrée rapidement.



Photo scolaire

La photo scolaire sera le
17 septembre.



Présences officielles

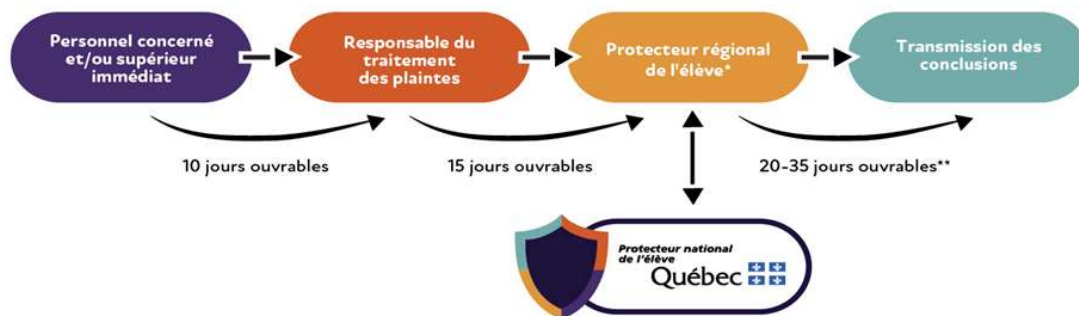
Mardi 30 septembre prochain sera la journée de prise des présences officielles pour le Ministère de l'Éducation. Si votre enfant est absent lors de cette journée, une lettre vous sera envoyée, vous devrez compléter celle-ci et la retourner à l'école rapidement.

Allergies sévères

Des élèves ayant des allergies alimentaires sévères et multiples fréquentent notre école. Des mesures de prévention ont été mises en place pour chacun d'eux.



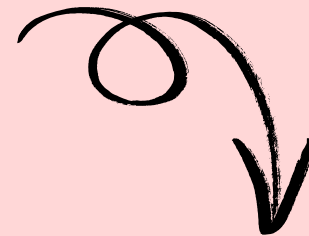
Plainte protecteur du citoyen et au CSSRDN



*À noter qu'un protecteur régional de l'élève pourra examiner une plainte sans que les deux premières étapes n'aient été franchies, si :

1. Il est d'avis que le respect de ces étapes n'est pas susceptible de corriger adéquatement la situation ou que le délai de traitement de la plainte aux étapes précédentes rend l'intervention du protecteur régional de l'élève inutile;
2. La plainte concerne un acte de violence à caractère sexuel.

** Le protecteur régional de l'élève aura 20 jours ouvrables pour terminer l'examen de la plainte et déterminer les conclusions. Le protecteur national de l'élève aura quant à lui 5 jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décidait d'examiner la plainte, il aura alors 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, s'il le juge opportun, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.



Lien pour faire une plainte

Service de garde

Il est important d'appeler au service de garde avant 14h pour tout changement ou modification dans la journée. Pour ceux qui auront besoin du service de garde de façon sporadique, il est important de compléter la fiche d'inscription en appelant Sophie Astri 450-432-4472 poste 1. Le service de garde ouvre à 6h30 et ferme à 17h40. Il est également ouvert lors des journées pédagogiques.

Dîner à l'école

Nous vous demandons de mettre dans les boîtes à lunch de vos enfants des ustensiles, condiments ainsi que les contenants réutilisables nécessaires au bon déroulement de leur dîner. Prendre note que nous n'avons aucun service de cantine pour cette année.

Dîner à la maison

Les élèves dîneurs à la maison doivent revenir à l'école à 12h25 et se présenter à la porte du service de garde (entrée rue des Prés). Si votre enfant doit dîner à l'école exceptionnellement, vous devrez payer la surveillance de dîner qui est de 3\$ par jour et prévenir son titulaire.



Service de garde - Nouveau fonctionnement

L'an passé, l'école Notre-Dame a été choisie pour implanter un projet pilote : «Jeu, développement, prévention ». Ce projet de jeux libres avait comme conséquence l'assouplissement des règles et des consignes sur la cour d'école. Le projet ayant bien fonctionné, nous sommes heureux de poursuivre cette année avec ce beau concept.

REPÈRES PARENTS
Développement de l'enfant de 0 à 12 ans

Le développement global (moteur, socioaffectif, cognitif, langagier) de votre enfant débute dès sa naissance et se poursuit tout au long de son enfance, de son adolescence et même jusqu'à l'âge adulte. Voici des conseils importants permettant de favoriser son développement, sa socialisation et prévenir plusieurs problèmes de santé physique et mentale.

De 0 à 3 ans :

- Favoriser un **contact physique chaleureux** avec votre enfant : câlins, prendre dans vos bras, avec un contact visuel (ex. : lors du boire, aux repas).
- Dès la naissance, **parlez à votre enfant**, chantez-lui des chansons, lui lire des histoires, échanger/parler lors des repas.
- Établir une **routine stable**, tant à la maison qu'à l'extérieur.
- **Allez dehors chaque jour!** Marcher, aller au parc, jouer dehors, ce qui est très bénéfique pour le développement de l'enfant, surtout avec d'autres enfants pour sa socialisation.
- **Aucune utilisation** des écrans par l'enfant de 0 à 2 ans (cellulaire, tablette, ordinateur).
- Si utilisation de la télévision, s'assurer que le **contenu est adéquat** (pas de violence, pas de surstimulation) et limiter le nombre d'heures de visionnement.

De 3 à 5 ans :

- **Raconter/lire des histoires** à votre enfant (avant le coucher, au cours de la journée).
- Chaque jour, planifier des **périodes de jeu libre** en laissant l'enfant jouer à sa façon et à son rythme.
- Amener l'enfant **jouer librement dehors** (parc, dans la cour), et ce, préférablement avec d'autres enfants. S'assurer que votre enfant joue dehors chaque jour dans son milieu de garde.
- Faire en sorte que votre enfant **socialise avec d'autres enfants** sur une base régulière, notamment par le jeu libre extérieur et intérieur. Inviter des amis, voisins, à la maison.
- **Limiter l'utilisation des écrans** à une heure par jour maximum. Contenu adapté, **sans violence**.

De 6 à 12 :

- Chaque jour, planifier des **périodes de jeu libre** en laissant l'enfant jouer à sa façon et à son rythme.
- Amener l'enfant **jouer librement dehors** (parc, dans la cour), et à l'intérieur, et ce, préférablement avec d'autres enfants.
- Faire en sorte que votre enfant **socialise avec d'autres enfants** sur une base régulière, notamment par le jeu libre extérieur et intérieur. Inviter des amis, voisins, à la maison.
- Laisser l'enfant **prendre des risques dans son jeu** (ex. : grimper dans les arbres, se chamailler, etc.).
- S'assurer que les **périodes de sédentarité** devant des écrans ne font pas partie des activités courantes du milieu de garde des enfants. Contenu adapté, **sans violence**.
- Maintenir des **périodes quotidiennes sans écran**, particulièrement lors des repas familiaux et des moments de lecture partagée.
- Limiter le temps d'écran « loisirs » à 2 heures par jour (contenu adapté). **Éviter les écrans au moins une heure avant le coucher**. Aucun écran dans les chambres à coucher, ni lors des repas.

À tous les âges :

- Se réserver des moments de qualité pour **échanger en famille**, jouer à des jeux de société, cuisiner, se promener, faire des visites à l'extérieur, pratiquer des activités physiques libres et/ou structurées, etc.
- Éviter de passer trop de temps à l'intérieur et de façon sédentaire.
- Ne pas utiliser d'écran (télévision, cellulaire) à table lors des repas. Profitez de ce moment pour échanger, s'informer de la journée de l'enfant, lui porter attention avec chaleur.
- **Les parents/adultes devraient également limiter leur temps d'écran en présence de leurs enfants.**



Comité de parents



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord
Québec



QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DE PARENTS?

- Le comité de parents est le seul organisme permanent du système d'éducation québécois à être uniquement **composé de parents**. Il est **intégré à la loi** sur l'instruction publique depuis 1972.
- Il y a 5 parents qui sont élus par leurs pairs pour administrer au conseil d'administration. Tous les procès-verbaux des réunions du comité sont sur le site du Centre de services scolaire.
- Vous pouvez vous présenter** au point « parole à l'assemblée » afin de nous faire part de vos préoccupations sur tout sujet touchant l'éducation des enfants.



QUEL EST SON RÔLE?

- Promouvoir la participation parentale en éducation, en s'assurant que les parents soient actifs à tous les paliers du réseau scolaire.
- Exercer un pouvoir d'influence auprès du Centre de services scolaire en donnant l'avis des parents sur son fonctionnement et en répondant à toutes les consultations qu'il est tenu de leur soumettre.
- Transmettre au Centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, par l'entremise des représentants de chaque école sur son territoire. Et ensuite, informer le comité d'établissement des dossiers chauds de leur école, poser des questions et ramener des réponses dans sa communauté.



Coordonnées du comité de parents :

Téléphone : 450 438-3131, poste 2107

Courriel : comitedeparents@cssrdn.gouv.qc.ca



COMMENT S'IMPLIQUER?



- Lors de l'assemblée générale de parents à votre école, ceux convoqués élisent leur représentant et son substitut au comité de parents, parmi les parents membres du conseil d'établissement.
- Il ne s'agit pas d'un geste posé à la légère, mais d'un processus démocratique qui entraîne des devoirs légaux et moraux. Le fait d'être volontaire et bénévole ne vous soustrait pas à de tels devoirs.
- En contrepartie, vous avez l'**opportunité de vous engager dans un organisme** dynamique et autonome qui **peut influencer** les autres partenaires du réseau scolaire et **aider à améliorer la qualité** des services offerts aux élèves.
- Comme parent membre du comité de parents, tout comme c'est le cas d'un parent membre d'un conseil d'établissement, **vous occupez un « poste »**, donc vous vous impliquez!
- Vous ne venez pas « assister » à une rencontre du comité de parents, vous **venez « participer »** !
- Vous apportez avec vous vos expériences et vos réflexions, les réalisations et les besoins de votre école. Vous arrivez préparés, documentés, disposés à travailler en équipe au bénéfice de l'ensemble des élèves du territoire.
- Ce sont les parents et enfants que vous représentez qui constituent votre motivation et votre « carburant ». Pour cela, ils doivent vous connaître et savoir en quoi vous pouvez leur être utile.

SOURCES :

Loi sur l'instruction publique
FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec)
Exécutif du Comité de parents du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

À NOTER :

Les séances du comité de parents sont publiques. Que vous soyez représentant ou non, vous pouvez assister à nos délibérations.



Site Web de l'école

Vous pouvez consulter le site web de l'école, il contient beaucoup d'informations. La Liaison y sera déposée à tous les mois.

<https://cssrdn.gouv.qc.ca/notredame/>



Merci et bonne rentrée à tous!